

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 31 MARS À 19H.

(Compte rendu, non officiel et non exhaustif)

Plusieurs savignacais-ses de la commune y assistaient dans une ambiance conviviale et apaisée.

Nous avons pu noter l'absence (excusée) des 3 conseillers d'opposition élus, comme lors de la première réunion du conseil. Une lettre de démission collective de la liste aurait été envoyée ; elle ne serait administrativement pas valable. Les démissions doivent être rédigées individuellement. Quid de l'avenir de ces élus ?

À l'ordre du jour,

- lecture et votes à l'unanimité des délégations attribuées à Mme la Maire,*
- désignation des représentants à la CALI et aux syndicats intercommunaux,*
- ont été évoqués la situation et les conditions de travail des agents communaux en poste et en arrêt maladie,*
- reprise, également comme il y a quelques années, de la collaboration entre les communes voisines (prêt de matériel, échanges de personnel...). Dans un premier temps, prêt de l'épareuse à St Martin du Bois,*
- pour le curage des fossés, la municipalité étudie la possibilité de former l'agent communal titulaire et de louer une pelleteuse : ceci amènerait de sensibles économies.*

De nombreuses questions diverses ont été abordées très librement : une fois n'est pas coutume !!!

La municipalité actuelle a souligné, entre autres, des placards, tiroirs et des disques d'ordinateurs bien « allégés » !

Et il va sans dire que tout s'est terminé autour d'un verre de l'amitié fort apprécié de tous... les discussions se sont ainsi poursuivies entre élus et non élus.